

Le présent contrat vise à définir et clarifier notre partenariat, nos rôles et nos responsabilités en tant que thérapeute et patient.

En tant que thérapeute ou accompagnant, quels sont mes engagements ?

Je m'engage à :

1. A me conformer aux codes de déontologie et chartes éthiques des thérapies ou méthodes utilisées (Hypnothérapie, EFT, Matrix, Coaching, PNL, analyse transactionnelle, Process Com, ...)
2. Garantir la confidentialité de nos entretiens et conserver mes éventuelles notes vous concernant dans un lieu spécifique et sécurisé, hors la portée des personnes étrangères au processus thérapeutique. Toutefois je reste soumis aux obligations de la loi commune en matière de non assistance à personne en danger et ai donc obligation de signaler toute situation pouvant mettre en danger votre intégrité et celles d'autres tiers ;
3. Vous respecter dans votre intégrité psychique et physique. Vous pouvez ainsi vous exprimer librement et en toute sécurité ;
4. Respecter votre droit à résilier notre relation de thérapie à tout moment pendant le processus, sous réserve des dispositions du contrat. Je resterai attentif pour déceler toute altération de la qualité de notre relation ;
5. Vous expliquer clairement les techniques et outils, leurs portées, leurs limites, avec un engagement sur les moyens et pas sur les résultats, veillant à maintenir en priorité votre sécurité ;
6. Vous réorienter vers un autre praticien ou institution pour toute demande pour laquelle je ne suis pas compétent ou si l'intervention devait être interrompue de mon fait ;
7. Me former régulièrement et me soumettre à un cadre de supervision pour vous accompagner de la meilleure façon qui soit ;
8. Eviter toute discrimination illicite dans mes activités professionnelles, comme l'âge, la race, le sexe, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la religion, l'origine nationale ou l'invalidité ;
9. N'intervenir qu'avec votre consentement libre et éclairé. Si vous êtes mineur(e) ou majeur vulnérable, je demanderai le consentement éclairé des détenteurs de l'autorité parentale ou d'un représentant dûment autorisé ;
10. A définir lors de la première ou deuxième séance, un programme indicatif avec le nombre de sessions envisagées pour atteindre vos objectifs.

Même s'il s'agit de thérapies brèves, je n'ai pas la prétention d'être un magicien, à moins que vous-mêmes, vous ne le soyez pour vous même, ce dont, je ne doute pas ...

En tant que patient, quels sont mes engagements ?

Je m'engage à :

1. Respecter les heures et jours des sessions prévues. Si je devais annuler ou reporter une séance prévue, je peux le faire jusqu'à 48h avant le rendez-vous, en prévenant par SMS ou par téléphone. Cela permettra à d'autres personnes qui attendent un rendez-vous de bénéficier de cette plage horaire. Au-delà de 48h,

les séances non honorées sont dues, sauf si nous arrivons à trouver un autre rendez-vous dans la même semaine ;

2. Expérimenter, à fins thérapeutiques, les exercices proposés pour parvenir à mon objectif ; ou si c'est trop difficile, à en parler ensemble lors de ma prochaine session ;
3. Régler, à chaque fin de session, par chèque, ou autre moyen de paiement convenu ensemble, les honoraires prévus ;
4. Me sentir libre de mettre fin à la thérapie à tout moment.

Comment cela va se dérouler ?

LA PREMIERE SEANCE

Parce que c'est l'occasion de faire connaissance, elle durera 1h30.

Cela nous permettra :

- De mieux nous connaître,
- De définir votre objectif, ce que vous voulez changer, les modalités de la thérapie,
- De connaître tout ce que vous avez déjà essayé précédemment, de ce qui a fonctionné, de ce qui a moins bien marché,
- De s'entendre sur la durée estimée de l'accompagnement, de la fréquence des rendez-vous,
- De répondre à toutes vos questions.

LES AUTRES SEANCES

- La fréquence recommandée est d'une séance tous les 15 jours. Elle est déterminée en fonction de vos objectifs et de l'échange que nous aurons eu lors de notre premier échange ;
- Les séances durent 1 heure en règle générale, en face à face, dans un lieu déterminé lors de notre première séance. Si nous devons prévoir davantage de temps pour un travail spécifique, nous nous entendrons au préalable sur la durée et le lieu ;
- Les séances pourront se dérouler via Skype, Face Time ou autre outil à distance ; nous nous serons mis en accord par mail, en amont, sur les modalités ;
- En fin de séance, je vous proposerai le plus souvent au des tâches thérapeutiques qui devront être mises en œuvre d'une séance à l'autre ;
- A la séance suivante, nous évaluerons ensemble la réalisation et les effets bénéfiques de vos actions.

CLOTURE

Tout au long des séances, nous évaluerons l'évolution de vos progrès. Quand vous estimerez avoir atteint votre objectif avec un résultat stabilisé, nous clôturerons nos séances.

Le dernier rendez-vous a pour objet de faire un bilan global du travail accompli, et de pouvoir apprécier si vous avez en main les ressources suffisantes pour faire face aux tentatives du problème de ressurgir.

Fait à

le

Le Thérapeute

Le Patient